

LA RIPOSTE

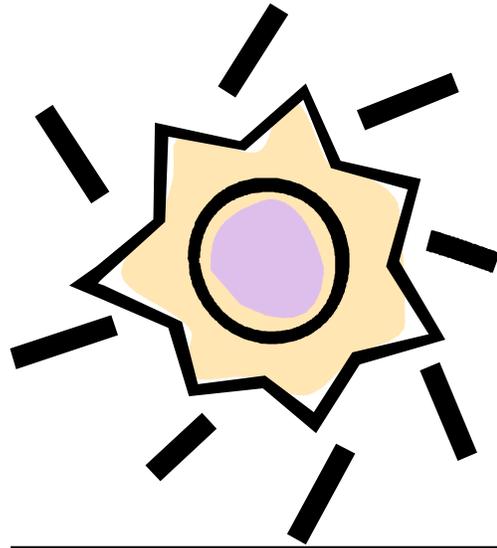
Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Avril 2011

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

Joyeux printemps !



Sommaire

Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec	P.2
Une question de choix ? par le Comité lutte de l'ADDS-QM	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Budget 2011-2012 du gouvernement de Jean Charest par Véronique Salmon	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
La corruption: c'est quoi ? par Joseph Dansereau	P.7
Calendrier	P.8



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES
PERSONNES ASSISTÉE SOCIALES
DU QUÉBEC



L'aide sociale c'est pas un choix ! Citoyens, citoyennes on y'a droit !



**Parce qu'on
a le droit de
se nourrir**



de se loger



d'EXISTER !!!

La Ministre de la solidarité sociale, Julie Boulet, sait que les personnes assistées sociales vivent dans une grande pauvreté et elle ne fait RIEN.

Parce que le gouvernement du Québec a la responsabilité que chaque personne ait un revenu décent et qu'il ne fait rien depuis plusieurs années pour l'éliminer, il doit IMMÉDIATEMENT passer à l'action pour que:

- Les **personnes sans-emploi** puissent compter sur un montant mensuel minimal de 900\$ par mois ;
- Les dépenses liées aux **besoins spéciaux** des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle ou d'autres problématiques personnelles soient **assumées par l'État**;
- Les personnes assistées sociales et les étudiants et étudiantes puissent recevoir sans pénalité la **pension alimentaire** de leur(s) enfant(s);
- Les personnes sans-emploi puissent avoir un **plein chèque** même si elle sont **en couple**;
- Les **mesures d'employabilité** et de formation d'Emploi-Québec soient des mesures de qualité qui répondent à nos besoins, et non aux besoins du marché.

**Viens marcher avec nous à la journée
nationale de la semaine de la dignité des personnes
assistées sociales du Québec !
Mercredi le 4 mai à Québec**

Pour information et inscription
téléphone à l'ADDS-QM au 418-524-5064



UNE QUESTION DE CHOIX ?

Par les membres du Comité lutte de l'ADDS-QM

La pauvreté n'a pas de pitié. Elle frappe n'importe qui, n'importe quand ; et elle frappe dur. Sans s'y attendre, une personne peut perdre l'équilibre et se retrouver dans une situation qui la mènera éventuellement à l'aide sociale. C'est ainsi que ça arrive. Ce n'est pas une question de choix. Parce que, soyons honnête, qui choisirait de plein gré la pauvreté ?



Pour illustrer cette réalité, voici trois histoires de vie de personnes assistées sociales.

D'abord, il y a Richard. Déclaré épileptique dans sa jeunesse, il a toujours su composer avec cette maladie, jusqu'au jour où son médecin lui a appris qu'il ne pourrait plus travailler à cause de ses crises.

Ensuite, il y a Robert. Après plusieurs tentatives de retour aux études, maints refus d'employeurs, quelques mois de travail au salaire minimum et l'apparition de maux de dos liés au stress, Robert se sentait vidé et son estime de lui-même en avait pris un coup. À bout de ressource, il s'est tourné vers l'aide sociale.

Finalement, il y a Monique. Décrocheuse à 18 ans, elle a arrêté l'école à cause de ses difficultés scolaires et de ce que cela lui faisait vivre. Elle a ensuite essayé d'entrer sur le marché du travail, sans succès. Après avoir complété son cinquième secondaire aux adultes, elle a finalement été déclarée inapte à l'emploi à cause de son arthrite.



Ces personnes n'ont pas choisi d'être à l'aide sociale. Par contre, chaque jour, elles choisissent de lutter pour leur survie et pour leurs droits. Elles choisissent de s'opposer à la société qui les étiquette et leur demande de se conformer aux exigences d'un système trop rigide. Elles luttent pour que les gens reconnaissent que l'aide sociale est un droit, que les personnes assistées sociales font partie de la société et ont le droit d'exister.

Aujourd'hui, Monique, Richard et Robert ont des rêves, de l'espoir. Ils et elle espèrent que l'abolition des catégories à l'aide sociale se réalise, que les personnes assistées sociales se sentent intégrées dans la société et que le gouvernement ouvre les yeux. Ils et elle espèrent qu'on arrête de se juger les uns les autres et qu'on continue de lutter. Envers et contre tous, ils et elle continuent d'avancer.

Et ils et elle vous invitent à venir lutter avec eux et elle parce qu'ils et elle savent que c'est en unissant leurs forces qu'ils et elles peuvent vaincre.



QUELQUES NOTIONS DE BASE OU COMMENT NE PAS SE FAIRE AVOIR

La raison de ce sujet aujourd'hui, c'est que j'ai souvent vu des gens s'appauvrir jusqu'à la dernière cent et s'ils avaient appliqué ces quelques notions de base, cela ne serait point arrivé.

"La prestation accordée à l'adulte seul ou à la famille est établie, pour chaque mois, en considérant sa situation au dernier jour du mois précédent... ."(L.55). Ce qui signifie entre autre que l'aide sociale n'est pas accordée de façon permanente, mais que notre admissibilité est réévaluée à chaque mois. Le chèque du 1^{er} de chaque mois dépend de notre situation au dernier jour du mois précédent.

Voici un exemple : Sylvie (nom fictif) est une femme seule sur le programme *aide sociale*, donc ses avoirs liquides² permis sont de 1500 dollars. Elle reçoit en héritage le 25 septembre un chèque de 2 500 \$, daté du 23 septembre. Elle attend le 1^{er} octobre pour le changer.

Voilà ce qui pourrait lui arriver: Elle va devoir rembourser son chèque du mois d'octobre et elle va recevoir une lettre lui disant qu'elle n'est plus admissible à l'aide en raison d'avoir liquide excédentaire. Elle pourra faire une nouvelle demande d'aide sociale seulement quand ses avoirs liquides seront de 898 \$ ou moins et le mois de sa nouvelle demande tous ses avoirs liquides seront déduits de son chèque. Elle deviendra admissible pour des lunettes après une nouvelle présence à l'aide de 6 mois et de 12 mois pour les soins dentaires.

Si Sylvie avait dépensé 1000 \$ ou plus avant le 30 septembre 23 hrs 59, à titre d'exemple pour des meubles, elle aurait eu droit à sa pleine prestation d'octobre et n'aurait pas perdu ses droits acquis.

¹Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Article 55

²Avoirs liquides: Argent que l'on a, qu'on sait qu'on a et qu'on peut utiliser.

Voici un article de loi rarement appliqué :

29. Le ministre prête assistance à toute personne qui le requiert pour lui faciliter la compréhension des mesures, programmes et services et, le cas échéant, leur accessibilité. Il doit notamment l'aider dans la formulation d'une demande d'aide financière.

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Avril

Serge Bessette
Roxane Blanchet
Pierre Daviau
Odile Gagnon
Gina Gilbert



Gilles Gingras
Monique Lantagne
France Matte
Sylvie Pâquet
Colette Roy



BUDGET 2011-2012
DU
GOVERNEMENT DE JEAN CHAREST
Par Véronique Salmon

Le 17 mars dernier, le gouvernement libéral de Jean Charest annonçait le budget provincial 2011-2012. Voici quelques extraits du communiqué de presse de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics concernant ce budget :

« Alors que plusieurs mesures progressives et plus justes auraient pu être adoptées pour renflouer de façon beaucoup plus équitable les coffres de l'État, le gouvernement a plutôt choisi d'épargner les plus riches et les grandes entreprises qui, en plus de bénéficier des mesures de relance économique, profiteront maintenant de la reprise. (...) »

Cette année, le gouvernement y va d'une fronde tarifaire supplémentaire avec une hausse fulgurante des frais de scolarité qui portera, à terme, le coût d'un baccalauréat à plus de 11 000\$ (...) augmentant de 74% la facture actuelle ! Une telle mesure aura nécessairement pour conséquences d'augmenter l'endettement étudiant et de réduire l'accessibilité aux études supérieures. (...) »

De toute évidence, le gouvernement Charest (...) maintient le cap avec des politiques qui appauvrissent au premier chef la classe moyenne et les personnes à faible revenu : maintien de la taxe santé, de la hausse de la TVQ, de la hausse de la taxe sur l'essence, de la hausse des frais de scolarité, de la hausse annoncée des tarifs d'électricité. (...) »

Alors que les compressions budgétaires se traduiront par une diminution des services à la population et par le retrait de l'État de certaines de ses missions essentielles, il est aberrant de constater que ce gouvernement refuse de redistribuer la richesse et de s'attaquer efficacement aux inégalités sociales qui se sont accrues depuis 30 ans. (...) (La) crise des finances publiques est le résultat de politiques néolibérales telles les baisses d'impôts qui ont été octroyées depuis les années 2000. Ce sont ces choix qui ont privé les coffres de l'État de plusieurs milliards de dollars. Aujourd'hui, ce sont ces milliards de dollars que l'on tente d'aller chercher dans les poches de la classe moyenne, des étudiants, des moins nantis. »¹

Devant un budget aussi aberrant et surtout devant des injustices aussi évidentes nous serons appelés à nous mobiliser avec d'autres organisations afin de forcer le gouvernement à faire des choix économiques qui protègent la population et non les entreprises et les plus riches. Le gouvernement est élu démocratiquement pour servir tous les citoyens et toutes les citoyennes, pas seulement quelques personnes. Il est élu pour répartir la richesse de façon équitable entre tous et toutes et pour protéger les personnes les plus vulnérables. En ce moment l'État ne joue pas son rôle? Nous lui ferons savoir par nos mobilisations et nos actions car l'État c'est aussi nous !



¹ Extrait du communiqué de presse de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 17 mars 2011



NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Journée internationale des femmes

Le 8 mars plus d'une dizaine de militantEs de l'ADDS-QM ont participé à la journée internationale des femmes. Cette journée a commencé avec une visite au ministère de la santé où une quarantaine de femmes ont chanté des chansons contre la tarification de la santé. Plus tard, nous étions une centaine à marcher dans les rues du quartier Saint-Rock. terminée par une soirée de



cher pour le 8 mars dans les
Finalement, la journée s'est terminée par une soirée de solidarité au club social du parc



Un budget équitable une question de choix

Le 12 mars, l'ADDS-QM était présente à la marche nationale à Montréal organisée par la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*. Plusieurs organisations nationales étaient présentes: syndicats, étudiants, groupes de femmes, etc.



Front commun des personnes assistées sociales du Québec

Les 17 et 18 mars dernier nous étions deux délégués à participé à l'assemblée générale du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Nous avons analysé le budget, suivi une formation sur les actions dérangeantes, parlé de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec, etc.

REPAC

Le 24 mars l'ADDS-QM a participé à l'assemblée générale du REPAC. Nous étions environ cinq.



LA CORRUPTION: 1- C'EST QUOI ?

Par Joseph Dansereau

La corruption, phénomène de conduite chez l'humain, semble constante comme comportement depuis le début des temps. Si la corruption existe, alors à quoi est-elle utile ? Avons-nous raison de croire qu'il y en a plus qu'auparavant, surtout depuis quelques années ? Qu'est-ce qui motive ces mœurs ? De quoi parle-t-on au juste ? Comment se manifeste la corruption et pourquoi ?

D'abord, cernons ce que veut dire ce mot afin de bien s'entendre sur quoi portera notre réflexion (opinion) mais aussi notre analyse.

En se référant à quelques dictionnaires, vous aurez comme première impression, d'entrer dans un univers qui sent mauvais et pas à peu près. Ce n'est pas une blague, ni un jeu de mot, puisque la première définition que les dictionnaires donnent est relative à de la matière en décomposition, à de la pourriture, à de la putréfaction.



Quoique l'on puisse être tenté d'accorder ces mots aux comportements antisociaux - car ne traite-t-on pas quelqu'un de vraiment malhonnête de « pourri » - derrière ce phénomène, se cache des intentions inavouables, pire, une ignorance qui détruit les liens sociaux, voire même, une maladie psychosociale chronique, une gangrène de l'âme individuelle et collective.

Le deuxième sens que l'on donne à « corruption » est : l'action de corrompre moralement, de soudoyer quelqu'un, l'état de ce qui est corrompu ou moyen que l'on emploie pour faire agir quelqu'un contre son devoir, sa conscience et le fait de se laisser corrompre. Aussi, rattaché directement à ce terme, il y a le verbe « corrompre », l'adjectif « corrompuE », le nom et l'adjectif « corrupteurE », et l'adjectif « corruptible ».

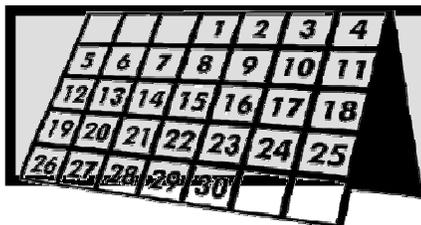
Ce n'est pas tout. En effet, les dictionnaires donnent aussi une liste de synonymes qui nous font bien comprendre que nous sommes devant un mal-être profond. Pour obtenir une meilleure idée de l'apparence que peut prendre ce phénomène, voici quelques synonymes dont les définitions permettent d'entrevoir l'ampleur et l'enchevêtrement complexes de ces habitudes.



Abjection (*Extrême degré d'abaissement, d'avilissement, d'indignité, d'infamie*), abjectE (*abominable, dégoûtant, infect, méprisable, répugnant*), altération (*Modification qui a pour objet de fausser le sens, la destination ou la valeur d'une chose et d'où résulte un préjudice [dégradation, détérioration, falsification]*), perversité (*Goût pour le mal, recherche du mal ou l'encouragement; caractère d'une personne qui cherche à nuire; tendance pathologique à accomplir des actes immoraux, agressifs; malveillance systématique; abusif*), bassesse, dépravation (*Déviations contraire à la nature, à la norme*), dénaturer, souiller, taréE (*Ce qui diminue la valeur, le mérite de quelqu'un; grave défaut d'une personne, d'une institution, d'une société*), démoraliser (*Ôter le sens moral, rendre immoral*) faux, mauvais, stipendier (*Payer pour une besogne méprisable, ignoble*), séducteur, malfaisant, nuisible, dérèglement, suborner (*Détourner du droit chemin*), vénal (*Qui se laisse acheter au mépris de la morale*), vil (*Qui inspire le mépris. Qui est sans dignité, sans courage, sans loyauté*), vice, cupide (*Qui est avide d'argent, [rapace, mercenaire]*).

Lorsque nous mettons bout à bout le sens de ces mots, nous pouvons ressentir qu'une montagne vient de nous tomber sur la tête et que même les plus courageux (ses) d'entre nous peuvent glisser vers le découragement. Il est vrai que ce n'est pas un texte que l'on qualifierait de stimulant, d'édifiant. Cependant, il a un double avantage. Dans un premier temps, il rend présent à notre esprit des images-repères pour porter un regard qui ne donne pas l'impression d'avoir « *Les yeux grand fermés* » mais bien grand ouverts, en regardant en face le lourd problème et plonger dans ses entrailles pour mieux le comprendre. L'autre avantage est de savoir qu'il existe de très nombreux « *contraires* » à tous ces synonymes.

1 Titre de l'article de David Desjardins, rédacteur en chef du « Voir » de Québec, édition du 20 janvier 2011.



CALENDRIER

Avril 2011

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Poisson d'avril !!! 	2
4 9 h Comité lutte	5 13 h Atelier droit à l'aide sociale	6	7 10 h45 Cabane à sucre 	8 19 h 30e anniversaire du REPAC à la Méduse	9
11 9 h30 Comité organisateur	12 9 h Comité préjugés 13 h30 Comité accueil, recrutement et communication 13 h30 Atelier droit à l'aide sociale	13	14	15	16
18 9 h30 Coordination	19 5 à 7 sur le thème: « la solidarité...un bien commun »	20	21 9 h Comité femme	22 ADDS-QM FERMÉ PÂQUES 	23
25 ADDS-QM FERMÉ PÂQUES 	26 13 h30 Atelier droit à l'aide sociale	27	28	29	

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.